

pour combien de temps ? Ci-joint un appel à soutien et un petit point sur la situation des résistants à Base Elève dans le 44. [tract_44_be_10_2014.pdf](#) Monsieur le Directeur académique de Loire Atlantique, ce.cab44@ac-nantes.fr Vous convoquez ce 25 septembre deux directeurs d'école, Mme Godron et M. le Ménahèze qui, selon leurs convictions , et comme les membres du CNRBE (Collectif National de Résistance à Base Elèves), ont pris toutes les mesures pour les enfants de leurs écoles ne soient pas fichés. Malgré les recommandations de Comité des Droits de l'Enfant des Nations-Unies, malgré les décisions du Conseil d'Etat, l'Education nationale continue de considérer Base Elèves comme un "outil de gestion". Un fichier de cette dimension, pour lequel l'autorisation des parents n'est même pas requise, n'est pas seulement un outil mais c'est une institution qui banalise le fichage de l'enfance. Cette attitude fait fi de toutes les protections que les professionnels de l'éducation et les parents mettent en oeuvre pour protéger les enfants et les jeunes. Avec le CNRBE, je soutiens Mme Godron et M. le Ménahèze et je leur sais gré de continuer à défendre les Droits des enfants et de leurs parents en ne renseignant pas Base élèves. > Commentaire personnel > Signature > Coordonnées

Documents joints

[tract_44_be_10_2014.pdf](#)